



En 1979, des femmes militantes féministes, rejointes par des hommes engagés, créèrent l'association "Foyers d'Accueil" pour accompagner les femmes victimes de violences conjugales et les personnes en grande précarité dans leur combat contre l'exclusion sociale dont elles étaient victimes.

L'association a développé, au fil des années, des activités, s'est structurée, est devenue Adalea, pour s'adapter en permanence aux besoins des personnes fragilisées.

Au-delà des statuts de l'association, le projet associatif est un document fédérateur définissant la stratégie de l'association pour les années à venir.

Ce nouveau projet associatif succède à celui de la période 2014-2019 dont le bilan a été finalisé début 2020. Il a fait l'objet d'une concertation au sein des différentes composantes de l'association : administrateur.rice.s, bénévoles d'actions et salarié.e.s.

Engagée en décembre 2018 par un séminaire réunissant les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, cette concertation s'est poursuivie par le travail d'un comité de pilotage au cours de l'année 2019 pour aboutir à une journée de partage et

de débats sur les visions et les engagements par l'ensemble des salarié.e.s et bénévoles réunis le 29 novembre 2019.

Ce projet associatif validé par le Conseil d'Administration sera décliné en projet de service par les salarié.e.s, avec la participation et l'implication des personnes accueillies et accompagnées.

Ce projet associatif 2020-2025 réaffirme l'ancrage de nos actions autour des 4 valeurs intangibles, déjà définies en 2014 : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne.

Il affirme également l'ambition d'être un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne, ambition qui est mise en œuvre à travers 5 visions pour répondre aux besoins des publics.

Au-delà des mots qui définissent ces visions et les engagements associés, il est important de pouvoir donner « corps » aux actions qui seront menées.

Je souhaite que ce projet associatif permette à chacune et chacun d'entre nous de mener à bien un engagement bénévole, citoyen ou militant et de réaliser un travail professionnel d'une qualité humaine reconnue.

Pierre GRELLARD,
Président d'Adalea

Janvier 2020

Notre ambition pour Adalea en 2025 : un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne

Une ambition portée par 5 visions et 10 engagements...



...mise en œuvre tout au long de la période 2020-2025

Projet Associatif validé en Conseil d'Administration le 21 janvier 2020

Concertation et mise en œuvre des projets de services : déclinaison opérationnelle des engagements inscrits dans le projet associatif

